

**COMPTE - RENDU
DU CONSEIL D'ÉCOLE**

Vendredi 8 février 2013

PERSONNES PRÉSENTES

Représentants de la municipalité

- Monsieur le Maire

Représentants des parents d'élèves

- Mme Decoux
- Mme Deniau
- Mme Guillemain
- Mme Gougeon--Feuillet
- Monsieur Jubard

Enseignants

- Mademoiselle Avril
- Madame Chapuy
- Monsieur Dujardin
- Mademoiselle Godard
- Madame Lionnet
- Madame Valay

Elèves (à titre exceptionnel) :

- Flavie et Kim

PERSONNES EXCUSEES

- Madame l'Inspectrice de l'éducation nationale
- Mademoiselle Blain (conseillère municipale)
- Monsieur Poulain (représentant de parents d'élèves)
- Madame Saudemont (représentante de parents d'élèves)

Secrétaire de séance : Madame Guillemain

1. Approbation du compte-rendu du dernier conseil d'école

Le compte-rendu du dernier conseil d'école est adopté.

2. Evolution des effectifs

Deux enfants seront scolarisés à l'école à compter du 11 février prochain. Il s'agit d'un élève de PS et d'un élève de CM2.

L'effectif total de l'école passe donc de 101 à **103 élèves** ; celui des PS/MS passe de 22 à **23 élèves** et celui des CM1/CM2 de 32 à **33 élèves**.

3. Modifications du calendrier scolaire

Madame le Recteur de l'académie d'Orléans-Tours a souhaité que la récupération du pont de l'Ascension soit harmonisée dans toutes les écoles publiques.

Aussi, **les élèves ne travailleront pas le vendredi 10 mai 2013.**

Pour rattraper cette journée, **ils auront classe le mercredi 22 mai toute la journée.**

Rappel : les élèves auront également classe **le mercredi 3 avril toute la journée et le vendredi 5 juillet** pour récupérer les deux jours de congés supplémentaires des vacances de Toussaint.

4. Plan Vigipirate

Compte tenu de la situation internationale, le directeur académique des services départementaux de l'éducation nationale a demandé, à tous les directeurs et directrices d'écoles de l'Indre, d'être vigilants à la mise en œuvre du plan Vigipirate maintenu au niveau de l'alerte « rouge ».

Monsieur le Maire précise que ce plan est en vigueur depuis déjà un certain nombre d'années et remarque qu'il n'a pas reçu d'instructions supplémentaires de la part du Préfet de département.

5. Réforme des rythmes scolaires à l'école primaire

Le 24 janvier 2013, le ministère de l'éducation nationale a publié **un décret relatif à l'organisation du temps scolaire** dans les écoles maternelles et élémentaires.

Ce décret prévoit la mise en place d'une semaine scolaire qui comporte, pour tous les élèves, 24 heures d'enseignement réparties **sur neuf demi-journées**.

Les élèves auront le même nombre d'heures de classe qu'aujourd'hui mais leurs journées seront plus courtes et, pour compenser, ils travailleront également le mercredi matin.

Ce décret entre en application à la rentrée scolaire 2013. « *Toutefois, le maire (...) peut, au plus tard le 31 mars 2013, demander au directeur académique des services de l'éducation nationale, le report de l'application du présent décret à la rentrée scolaire 2014.* »

Monsieur le Maire souligne la complexité de la mise en œuvre de cette nouvelle organisation qui, en sus du problème financier, va nécessiter le recrutement de personnel qualifié pour moins d'une heure par jour ; ce qui paraît bien difficile.

Aussi, après délibération le 4 février dernier, le conseil municipal a décidé de solliciter **un report de l'application de ce décret à la rentrée 2014.**

Les représentants de parents se demandent comment les familles, dont les deux parents travaillent, vont pouvoir venir récupérer leurs enfants le mercredi en fin de matinée. Ils souhaitent qu'une enquête soit réalisée auprès des parents de l'école.

6. Projet d'école

De nouvelles actions ont été mises en place, notamment concernant :

L'axe prioritaire n°3 - Savoir être élève

1. Développer les stratégies de travail des élèves

- Développer la capacité d'attention, de concentration et d'organisation
- Développer le goût de l'effort et de la persévérance

→ Par équipe de deux, construction d'objets à partir de fiches techniques (du CP au CM2)

Cette activité permet également de développer des compétences en lecture de fiches techniques et en habiletés techniques.

2. Développer l'autonomie et l'initiative des élèves

- **Respecter des consignes simples en autonomie**
- **S'impliquer dans un projet collectif**

→ Pour un cadre de vie agréable à l'école

1) Tous les élèves de l'école ont été sensibilisés à l'importance de conserver des toilettes propres. Les élèves de CM1/CM2 ont été responsabilisés sur cette question.

Kim et Flavie, invitées exceptionnellement au conseil d'école présentent cette démarche :

- **Début octobre** : état des lieux à partir de photos prises dans les toilettes à différents moments de la journée.

Constat : les toilettes sont sales en fin de journée et la dégradation augmente au fur et à mesure.

- **Courant octobre** : discussions dans toutes les classes. Action : élaboration de règles « pour des toilettes propres » sous forme d'affichettes collées dans les sanitaires

- **Novembre – décembre** : observation quotidienne des toilettes par les CM (tableau de services)

Constat : très rapidement, les toilettes sont beaucoup plus propres lorsque les « grands » sont là pour appliquer et rappeler les consignes...

- **Janvier** : devant les résultats satisfaisants, les services organisés par les CM sont suspendus.

Constat : les toilettes recommencent à être sales en fin de journée.

- **Janvier / février** : les CM vont sensibiliser eux-mêmes les autres élèves à l'importance de la propreté des toilettes.

Pour les PS/MS, ils ont préparé une mise en scène dans les toilettes pour rappeler les bons gestes de propreté.

Pour les MS/GS, ils ont commencé par rappeler les règles à partir des affichettes puis ils ont également préparé une mise en scène dans les toilettes pour rappeler les bons gestes de propreté.

Pour les CE1/CE2, ils ont organisé un débat qui s'est terminé par la mise en place d'une action conjointe CE/CM.

2) Il y a deux ans, de nombreux jeux de cour avaient été achetés pour toutes les classes. Très rapidement, ils ont été perdus ou abîmés.

Aussi, après les vacances d'hiver, les élèves de CM1/CM2 seront chargés de passer une commande pour acheter des jeux de cour, en tenant compte des besoins de chaque classe et d'un budget de 1€ par élève. Les enseignants espèrent qu'en les responsabilisant, le matériel sera mieux respecté.

Par ailleurs, l'équipe enseignante envisage l'achat d'une table de ping-pong qui servirait en récréation.

3. Développer les compétences sociales des élèves

- **Coopérer avec un ou plusieurs camarades**

→ **Accrosport en PS/MS** (grâce à l'achat de tapis de gymnastique et à la mise à disposition d'un espace à la salle des fêtes par la mairie)

→ Par équipe de deux, construction d'objets à partir de fiches techniques (du CP au CM2)

7. Autres activités menées dans les classes

Classe des PS/MS

- **Décembre** : musée Saint-Roch à Issoudun (atelier « sculpture »)
- **Fin mai** : participation à la foire exposition à Châteauroux autour du thème des abeilles

Classe des GS/CP

- **Décembre** : musée Saint-Roch à Issoudun (visite d'une exposition)

Classe des CE1/CE2

Pas de changement par rapport aux activités annoncées lors du premier conseil d'école.

Classe des CM1/CM2

Pas de changement par rapport aux activités annoncées lors du premier conseil d'école.

8. Aide apportée aux élèves en difficulté

- ✓ **PPRE (Programme Personnalisé de Réussite Educative)**

Deux PPRE qui avaient été élaborés en CE2 ont été reconduits pour des élèves de CM1. Un PPRE a été mis en place pour un autre élève de CM1.

Des PPRE sont en cours d'élaboration pour quelques élèves de CE1 et CM2 (afin d'assurer la liaison avec le collège).

Les enseignants font remarquer que la différenciation pédagogique existe dans toutes les classes même si elle ne nécessite pas systématiquement la mise en place d'un PPRE.

✓ **Aide personnalisée**

Elle a eu lieu tous les jours, de 16 h 30 à 17 h 30.

En novembre-décembre, 30 élèves ont été pris en charge (certains ont participé à deux ateliers différents) :

- 2 élèves de CP (numération)
- 4 élèves de CE1 (copie)
- 2 élèves de CE1 (lecture à voix haute et compréhension)
- 3 élèves de CE2 (lecture à voix haute et compréhension)
- 4 élèves de CM1 (lecture à voix haute et compréhension : textes courts)
- 3 élèves de CM1 (grammaire du verbe)
- 4 élèves de CM1 (sens et technique de la division)
- 12 élèves de CM2 (grammaire de phrase)

En janvier-février, 24 élèves ont été pris en charge (certains ont participé à deux ateliers différents) :

- 3 élèves de CP (numération)
- 2 élèves de CE1 (calcul et copie)
- 3 élèves de CE2 (calcul)
- 4 élèves de CE2 (grammaire du verbe)
- 8 élèves de CM1 (tables de multiplication)
- 2 élèves de CM1 (lecture à voix haute et compréhension : texte long)
- 2 élèves de CM2 (copie)
- 3 élèves de CM2 (lecture à voix haute et compréhension : texte long)

9. Organisation de la fête de fin d'année

Elle aura lieu vendredi 28 juin 2013.

10. Coopérative scolaire

Etat des comptes (vérifiés par Mme Saudemont)

- Solde bancaire au 31/01/2013 : + 3.476,07 €
- Situation de caisse au 31/01/2013 : + 44,97 €
- **Etat des comptes au 31/01/2013 : + 3.521,04 €**

Recettes exceptionnelles

Les recettes liées à la kermesse ont permis de prendre en charge la totalité du coût des entrées aux spectacles d'Equinoxe.

Mouvements opérés entre le 1^{er} septembre 2012 et le 31 janvier 2013 :

CHARGES	
Affiliation OCCE, affiliation et licences USEP, cotisation CDDP, assurance de la coopérative, entrées de spectacle et musée (Equinoxe, Musée St Roch), frais de transport (Rallye du patrimoine), spectacle de décembre, livres, caisses de classe	- 1794,02 €
PRODUITS	
Participation des familles, bénéfices de la vente des photographies scolaires, avoir USEP	+ 1.232,60 €

Projets de dépenses « exceptionnelles » :

- achat d'une table de ping-pong pour la cour de récréation
- donner 1€ par élève pour acheter des jeux de cour (budget géré par les CM)

11. Travaux

La petite porte qui mène au stade a été changée.

12. Cantine et garderie

Sans objet

13. Association de parents d'élèves

L'association remercie les enseignants d'avoir participé à la fabrication des cartes qui ont été vendues au marché de Noël. Elle remercie également la Mairie qui a fait un geste en sa faveur.

Dimanche 7 avril, l'association organisera un carnaval avec une animation par Tropicouleurs. Un goûter sera offert aux enfants (et aux adultes !) déguisés.

L'association renouvellera la kermesse à l'occasion de la fête d'école.

La prochaine réunion de l'association est prévue le **8 mars**.

14. Questions diverses

Les représentants de parents demandent à ce que le nombre de bonbons distribués aux enfants, dans le cadre des goûters d'anniversaire, soit limité.

15. Date du prochain conseil d'école

Le prochain conseil d'école est prévu le **lundi 10 juin 2013 de 18 heures à 20 heures**.

Signature de la Secrétaire de séance

Signature de la Directrice